



Modalités

Sur l'exploitation

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode



PRESTATION

Suivi parcellaire



Vous souhaitez

- optimiser les interventions phytosanitaires en fonction de la pression parasitaire sur votre parcelle,
- choisir les produits les plus adaptés à la situation en cohérence avec la réglementation et les préconisations régionales,
- échanger régulièrement avec un conseiller.



Nous vous proposons

Observer ma parcelle avec le suivi parcellaire de la vigne c'est :

- **Une observation hebdomadaire** de la parcelle par un conseil sur une période choisie de votre choix.
Deux périodes sont proposées : du débourrement ou du début du risque mildiou/oïdium jusqu'au début véraison.
Les contrôles portent chaque semaine sur les principaux parasites (maladies, ravageurs), auxiliaires, carences et principales adventices présentes.
- **Un compte-rendu de visite** reprenant le détail des observations réalisées ainsi qu'un conseil de traitement
- **Un message technique** hebdomadaire pendant la période végétative décrivant la situation sanitaire du vignoble et délivrant des préconisations de traitement (en conventionnel comme en bio) en tenant compte des situations locales.
- **Le Mémo Vigne** : guide annuel (format de poche) recensant les produits phytosanitaires distribués en Champagne et leurs conditions d'utilisation (réglementaires et recommandations régionales).
- **Un accompagnement** à l'élaboration d'un programme prévisionnel de traitement en début d'année,
- **Une permanence téléphonique.**



Notre engagement

Les points forts de la prestation :

- Connaissance du contexte local
- Expertise technique (observations réalisées par l'équipe de conseillers des Chambres d'agriculture - visite hebdomadaire d'une durée de 30 minutes environ)
- Un service de proximité tout au long de l'année avec un conseiller référent.
- Un conseil indépendant



Tarifs

Contactez-nous pour obtenir un devis